

SNCS-HEBD0 n°13-03

24 mars 2003

6 à 8000 scientifiques et personnels de la recherche
manifestent à Paris
et par centaines à Toulouse, Montpellier, Strasbourg
Les Crédits de paiement en forte baisse
- 34% au CNRS, hors salaire
Les baisses pourraient atteindre 50%

Par Jacques Fossey, Secrétaire général du SNCS-FSU

Le 20 mars, les personnels de la recherche ont défilé par milliers. Ils ont ainsi montré au gouvernement leur inquiétude sur le devenir du service public de recherche. Une délégation a été reçue par le chef de cabinet de la Ministre de la recherche. Il reconnaît que les crédits du CNRS sont en baisse de 9,3 % mais il ne prend en compte que la dernière annulation de crédits.

Depuis la fin de l'année 2002, il y a eu trois baisses successives de crédits (cf. tableau ci-après) : les annulations de crédits du 30 décembre 2002 et du 14 mars 2003 plus la baisse du budget 2003 par rapport à 2002. Au total, les crédits de paiement (CP) disponibles le 15 mars 2003 sont en chute libre par rapport aux CP 2002 : -33,8 % au CNRS, -28,7 % au CEA, -28,1 % à l'INSERM, -26,3 % à l'INRA etc...

Le communiqué de presse du ministère daté du 17 mars annonçait un taux de 30 % pour les réserves de précaution i.e. gel des crédits. Cela signifie que les baisses pourraient atteindre 50 % si tout ou partie du gel était transformé en annulation. Le Directeur de cabinet a contesté cette présentation des coupes budgétaires.

Le Ministère propose de faire du *qualitatif* au lieu du *quantitatif*. C'est-à-dire de concentrer les

efforts sur un nombre réduit de priorités, donc d'abandonner les recherches dites "*non prioritaires*". Le Ministère propose d'augmenter les crédits de recherche par chercheur en diminuant le nombre de chercheurs (150 postes de chercheurs ont été supprimés en 2003). Le Ministère propose d'améliorer les rémunérations des chercheurs par des primes au mérite. Le Ministère propose d'améliorer le montant des allocations de recherche en diminuant le nombre d'allocataires. Le Ministère ne propose aucune perspective d'avenir pour la recherche publique dans notre pays. En fait, le Ministère organise le reflux de la recherche française. Cela est inadmissible.

Le SNCS appelle les personnels à amplifier la riposte au gouvernement pour obtenir des budgets corrects et les emplois scientifiques nécessaires au développement des connaissances dans notre pays.

Le SNCS appelle les personnels à être prêts pour toute nouvelle manifestation de la communauté scientifique.

Le SNCS appelle les personnels de la recherche publique à amplifier la résistance à ces projets funestes. ■

RECHERCHE PUBLIQUE : LES BAISSES DE CREDITS

	AP 2002			AP 2003				variation mars-03 / jan 02 %
	LFI 01-janv	annulations 30-déc %		LFI 01-janv % / 2002	annulations 14-mars %			
INRA	96,9	5,5	-5,7	96,9	0,0	8,7	-9,0	-14,7
CEMAGREF	6,6	0,5	-7,0	6,6	0,0	0,6	-9,0	-16,0
équipement	15,2	0,5	-3,3	15,2	0,0	1,4	-9,0	-12,3
INRIA	37,6		0,0	37,6	0,0	3,4	-9,0	-9,0
CNRS	457,2	30,1	-6,6	457,2	0,0	41,1	-9,0	-15,6
INSERM	125,0	15,0	-12,0	125,0	0,0	11,3	-9,0	-21,0
INED	4,1	0,0	-0,2	4,1	0,0	0,1	-2,1	-2,3
IRD	31,3		0,0	31,3	0,0	2,0	-6,3	-6,3
IFREMER	70,2		0,0	70,2	0,0	5,0	-7,1	-7,1
CIRAD	24,5		0,0	24,5	0,0	2,2	-9,0	-9,0
ADEME	19,7	5,0	-25,4	19,7	0,0	1,8	-9,0	-34,4
BRGM	15,0	1,0	-6,7	15,0	0,0		0,0	-6,7
IPEV	6,5		0,0	6,5	0,0	0,6	-9,0	-9,0
CNES	977,5		0,0	977,5	0,0		0,0	0,0
CEA	57,2	7,0	-12,2	57,2	0,0	6,5	-11,4	-23,6
FRT	152,4	16,5	-10,8	197,0	29,2	17,7	-9,0	6,8
FNS	152,4	13,5	-8,9	216,9	42,3	20,6	-9,5	19,9

Les pourcentages d'annulations
sont calculés par rapport à la
LFI de l'année

LFI Loi de finances initial AP autorisations de programme CP crédits de paiement

	CP 2002			CP 2003				variation mars-03 / jan 02 %
	LFI 01-janv	annulations 30-déc %		LFI 01-janv % / 2002	annulations 14-mars %			
INRA	87,3	7,0	-8,0	75,0	-14,0	3,7	-5,0	-26,3
CEMAGREF	5,9	0,5	-8,5	5,9	0,0	0,2	-2,7	-11,1
équipement	13,9	0,5	-3,6	13,9	0,0	1,9	-13,8	-17,4
INRIA	30,6		0,0	34,3	12,2	0,6	-1,7	10,2
CNRS	411,9	30,0	-7,3	340,6	-17,3	38,1	-11,2	-33,8
INSERM	119,7	15,0	-12,5	108,1	-9,6	7,1	-6,5	-28,1
INED	4,0		0,0	4,0	0,0	0,0	-0,2	-0,1
IRD	30,3		0,0	28,0	-7,5	1,0	-3,7	-10,9
IFREMER	70,2		0,0	70,8	0,9	7,2	-10,2	-9,5
CIRAD	24,5		0,0	24,0	-2,1	3,1	-12,9	-14,7
ADEME	18,9	3,0	-15,9	15,3	-19,1	1,9	-12,4	-45,0
BRGM	14,9	1,0	-6,7	15,0	0,7	0,7	-4,4	-10,4
IPEV	5,3		0,0	5,9	9,5	0,2	-4,2	5,0
CNES	1013,0		0,0	977,5	-3,5		0,0	-3,5
CEA	57,2	7,0	-12,2	57,2	0,0	9,4	-16,5	-28,7
FRT	106,7	15,0	-14,1	94,8	-11,1	12,4	-13,0	-36,8
FNS	114,3	15,0	-13,1	129,5	13,3	12,2	-9,4	-10,5

Les 38,1 M€ annulés le 14 mars
au CNRS représente 9,3% des
des CP 2002. Telle est la manière
de calculer du Ministère!!

Cf les décrets 2002-1610 du 30/12/02 et 2003-226 du 14/03/03 et les lois de finances 2002 et 2003.